

**COMPTE RENDU DU PREMIER CONSEIL DES ECOLES –
Jeudi 17 octobre 2019**

**Écoles Paul Cézanne et Jacques Prévert
Commune d'Ambazac
CIRCONSCRIPTION DE HAUTE-VIENNE 5**

<u>Représentants des parents :</u> <i>Marie-Catherine CARDIN Karen LAMARGOT Dorothee HENRY Mathilde LECONTE Frédérique PILATRE COGULET Maïté RIQUE Allison TRICARD-Laurence BOUDINET-HULOIS Corinne MOURNETAS Marie GOURCEROL Magaly Laure HEURTAULT Vanessa JABRAUD</i>	<u>DDEN :</u> <i>Mme PIDOU Nicole Mme MARCOUX Chantal Mme CATHELINAUD Mme SYLVAIN</i>	<u>Pour l'Inspection Académique :</u> <i>Mme SEGUIGNES Cindie, Inspectrice de l'éducation nationale, Limoges 5</i>
<u>Enseignants :</u> <i>Labarde Emilie – Joinet Nathalie - Lavaud Catherine – Soubra Evelyne – – Roudet Isabelle – Bon Séverine - Fleurat Emilie - – Barisoux Sandrine – Bersars Matilde – Buisson Delphine - Constantin Anthony – Roux Céline - Fleurat Emilie – Aubry Fatima - Floriane Laudy Martinez-Gaudron Karine – Maryline Terrier – Fabrice Vienne excusée : Tezel Nathalie - Laurence Roussy (adjointe)</i>	<u>Pour la Mairie :</u> <i>Ché Stéphane (Maire) Bariat Peggy (adjointe au maire – affaires scolaires)</i>	

Ordre du jour :

Présentation, remerciements

Effectifs, répartitions et équipes enseignantes de la rentrée

Vote des règlements intérieurs

Vote de la demande de conseil d'école regroupé Prévert-Cézanne

La difficulté scolaire : RASED, APC, Aide aux devoirs

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Activités et projets prévisionnels

Vote du montant de la coopérative scolaire

Point sur les coopératives scolaires

Sécurité et travaux réalisés dernièrement

Questions diverses

Préambule

Merci à tous les partenaires pour leur présence lors de ce premier CE ; merci à la municipalité pour le prêt de la salle.

Distribution à tous les participants des règlements intérieurs pour lecture et vote.

Feuille d'émargement pour compte-rendu.

Effectifs, répartitions et équipes pédagogiques

Cézanne

Horaires 2019/2020 : 9h/12h et 13h30/16h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi

Effectifs au 01/09/2019 :

PAUL CEZANNE	NOM de l'ENSEIGNANT	CP	CE1	CE2	Total
CP-CE1	Mme JOINET	11	12		23
CP	Mme LAVAUD	24			24
CP	Mme SOUBRA	25			25
CE1	Mme BUISSON		26		26
CE1	Mme BARISAUX / Mme AUBRY		6	17	23
CE1	Mme ROUX / Mme LABARDE		25		25
Total :					146

Départs : Mme HENRION (décharge de direction de l'an dernier)
Mme MAILLIEN Emilie (brigade rattachée à l'école)

Arrivées : Mme LABARDE Emilie : décharge direction Mme ROUX en CE1 (tous les lundis)
Mme AUBRY Fatima : décharge EMF de Mme BARISAUX en CE1 (tous les jeudis et un vendredi / 2)
Mme BOUTANT Cécile : brigade rattachée à l'école (remplaçante)

intervenante musique : tous les vendredis, pour les 6 classes de l'école : Mme LAURENT Catherine

AVSI : Mme AUSSEL Catherine (qui suit deux élèves de l'école)

Psychologue scolaire : Mme PAGNON (dont le bureau est basé à Prévert)

Piscine : 10 séances pour chaque classe de l'école

2 classes : créneau le lundi après-midi depuis septembre

2 classes : créneau le jeudi matin depuis septembre

2 classes : créneau le jeudi matin en périodes 4 et 5

Accès au gymnase : le mardi toute l'après-midi, pour les 6 classes de l'école ; pour l'instant, les classes qui participent au projet piscine ne vont pas au gymnase donc « prêt » de créneaux à l'école Jacques Prévert. Les classes qui ne font pas encore piscine vont régulièrement au gymnase

Remerciements à la mairie pour le financement des transports et des interventions pour ces activités

Prévert :

Brigade de remplacement : Mme Dissac Nathalie

Départ: Patrick Auzoux

Arrivées: Mme Terrier Maryline (lundi et mardi) et Mme Laudy Floriane (jeudi et vendredi)
M. Vienne Fabrice remplace Mme Tezel jusqu'à la reprise de cette dernière (arrêt maladie)

Intervenante musique tous les mardis à l'école Prévert : Mme Laurent

AVSI : Mmes Camuzat Laure, Kervellec Marie-Pierre et Lamoitier Laurence.

Personnels du Rased : Mme Pagnon, psychologue scolaire

<u>Jacques</u>					
<u>Prévert</u>	<u>Titulaire/compléments/ décharge</u>	CE2	CM1	CM2	215
CE2 A	Mme Martinez-Gaudron/	48	88	79	
CE2 B	Mme Roudet	24			48
CE2 B	Mme Roudet	24			48
CM1 A	Mme Fleurat		29		
CM1 B	Mme Bon		29		
CM1 C	Mmes Terrier et Laudy		30		88
CM2 C	Mme Tezel			26	
CM2 A	Mme Bersars			26	
CM2 B	M. Constantin				
	Mme Andrieux (lu et 1 mar/2)			27	79
	L	M		J	V
Horaires	9h00-12h30 14h00-16h30	9h00- 12h30 14h00- 16h30		9h00- 12h30 14h00- 16h30	9h00- 12h30 14h00- 16h30

Règlement intérieur des écoles

Cézanne : pas de modification cette année. Distribution de quelques exemplaires.

Le vote à main levée valide cette proposition.

Prévert : pas de modification. Distribution de quelques exemplaires

Le vote à main levée valide cette proposition.

Les deux règlements ont été adoptés à l'unanimité.

Note : 2 autres notes concernant les règles de l'école ont été transmises par le cahier de correspondance. 1 sur le matériel autorisé ou non dans la cour de l'école. 2 sur l'inquiétude des enseignants concernant les nombreux oublis de vêtements. Chaque soir en effet, beaucoup d'habits traînent dans la cour... ils sont stockés dans une caisse restant à disposition des familles sous le préau du bâtiment central.

Remarque pour Cézanne : refaire passer un mot pour les jeux autorisés (billes – élastiques – corde à sauter)

Demande de conseil d'école regroupé pour les écoles Prévert et Cézanne :

Cézanne : vote des enseignantes et représentants des parents d'élèves de l'école. Le vote à main levé valide cette proposition.

Prévert : vote des enseignantes et représentants des parents d'élèves de l'école. Le vote à main levé valide cette proposition.

La demande a été adoptée à l'unanimité.

La difficulté scolaire

Mme Pagnon Nathalie, psychologue scolaire, se retrouvant seul membre du Réseau cette année, ne peut pas se rendre à tous les conseils d'école. Une plaquette informative a été distribuée à la rentrée.

Jusqu'à présent, Mme Pagnon assurait une permanence téléphonique les lundis de 13h30 à 17h ; mais, suite à l'augmentation de son secteur d'intervention, il ne lui est plus possible de continuer ce service ; donc il ne faut pas hésiter à lui laisser un message, car elle consulte le répondeur très régulièrement.

Voici son rôle, auprès des enfants et des familles : bilans, prises en charge, entretiens, conseils d'orientation et éducatifs. Rôle auprès des enseignants : équipes éducatives, équipes de suivi de scolarisation, orientations, synthèses.

Des synthèses préparatoires ont été menées par les équipes enseignantes pour gagner du temps. Elles visent à cibler les enfants en difficulté et faire le point sur les éléments mis en place et sur les besoins.

Les prises en charge d'enfants sont soumises à l'autorisation écrite des parents.

La psychologue scolaire jouit des subventions financières attribuées par la mairie d'Ambazac exclusivement, bien qu'elle intervienne dans des communes environnantes.

APC : organisation dans les écoles

Les enseignants doivent proposer des APC (activités pédagogiques complémentaires) aux élèves sous la forme de petits groupes sous la responsabilité d'un ou plusieurs enseignants. Depuis l'an dernier, les directives ministérielles demandent aux enseignantes de centrer les interventions en APC exclusivement dans le domaine de la lecture.

Ces APC ne sont pas obligatoires ; une autorisation est soumise aux responsables légaux de l'élève pour chaque période. En cas d'accord de la famille, une présence assidue des élèves est indispensable.

À l'école Cézanne, les APC se tiennent très majoritairement les matins de 8h20 à 8h50 et les soirs de 16h40 à 17h10, les lundis, mardis et jeudis. Les parents dont les enfants sont concernés sont informés dans le cahier de liaison. *Projet APC validé aujourd'hui par l'IEN et annexé au projet d'école*

À l'école Jacques Prévert, les APC se tiennent majoritairement en 2 temps les matins (8h20-8h50) ou de 17h00 à 17h30. Ou alors de 16h30 à 17h30. Au cas par cas, selon les classes, les parents sont informés par le cahier de correspondance. L'objectif est de remédier à des difficultés scolaires passagères, en lecture oralisée, lecture compréhension notamment (incitations nationales)

Dans les deux écoles, un accompagnement à la scolarité (dispositif CLAS) est organisé par le centre d'animation pour certains élèves, de 16h30 à 17h20. Lors de ces actions, l'enfant peut être aidé à effectuer ses devoirs scolaires, mais aussi participer à un projet commun sur l'année. Un fiche de liaison parents/bénévoles/enseignants est mis en place.

Résultats des élections de représentants des parents d'élèves :

Cézanne :

Le bureau était ouvert vendredi 11 octobre de 8h30 à 12h30.

Participation : 52,59% ; 270 inscrits ; (pour information, taux de participation de l'an dernier : 52,65%)

La liste est composée de 7 parents, constitués en association non affiliée et 6 titulaires ont été élus, ainsi que 1 suppléante : Marie-Catherine Cardin-Mauzet – Dorothee Henry – Mathilde Leconte – Frédérique Pilatre-Cogulet – Maïté Rique – Allison Tricard – Karen Lamargot

PV en annexe

Prévert : Le bureau de vote était ouvert vendredi 11/10 de 9h00 à 13h00.

Participation : 54 % de participation - 398 inscrits.

La liste des 6 parents qui s'étaient présentés, constitués en association non affiliée, la Ronde des Parents, a été élue : Heurtault Magaly, Mournetas Corinne, Jabraud Vanessa, Boudinet-Hulois Laurence. Un appel à volontariat pour compléter les 8 sièges à pourvoir a été lancé dans la foulée.

Aucun volontaire ne s'est proposé et les services de la DSDEN ont acté le fait que le nombre de représentants de l'école Prévert serait incomplet et resterait à 6 sièges pour cette année scolaire.

(pas de tirage au sort)

PV en annexe.

Actions menées et prévisionnelles :

Rappel : Les photos de classes individuelles ont été réalisées les lundi 7, mardi 8 et vendredi 11 octobre ; celles des fratries le samedi 12 octobre, dans la salle sous la mairie. Le photographe est le même que l'an dernier, soit l'entreprise François Barretto. Cette année, comme précédemment, la gratuité d'une pochette fratrie sera appliquée pour l'achat de deux pochettes individuelles.

Cézanne :

* **piscine:** 10 séances pour toutes les classes ; remerciements aux parents, grands-parents et bénévoles qui aident à l'encadrement et à la tenue des ateliers, qui ont passé l'agrément. Sans eux, cette activité ne pourrait avoir lieu.

* **école et cinéma :** participation des 6 classes pour les 3 films de l'année. Projection du 1er film le 5 novembre, dont le titre est « le chant de la mer », de Tom Moore. 2,30€/enfant

* **animation SYDED sur le compostage :** les 6 classes de l'école ont bénéficié d'une intervention du Syded, en vue de la mise en route du composteur municipal, près du restaurant scolaire. Pour finaliser ce projet, 6 élèves de CE2 de notre école (sur la base du volontariat) ont participé à l'émission télévisée « tous les chemins mènent à vous » pour expliquer l'organisation et l'intérêt du compostage sur la commune.

* **concerts JMF :** chacune des 6 classes de l'école ira voir un concert des JMF (concert Tic Tac Tock pour les CP de Mmes Lavaud et Soubra et les CP-CE1 de Mme Joinet // concert Yakch'é pour les CE1 de Mmes Buisson et Roux et les CE1-CE2 de Mme Barisaux) 3,50€/enfant

* **projet « recyclage » :** les 6 classes de l'école poursuivent l'action entamée l'an dernier sur le tri du papier (avec présence de bacs spécifiques dans chaque classe et salle de l'école). Nous avons mis tout particulièrement l'accent sur le respect de notre environnement et le système de recyclage.

- * **projet Théâtre** : classe de CE1-CE2 de Mmes Barisoux et Aubry a été retenue pour participer à ce projet (projet qui concerne le théâtre), mais nous ne connaissons pas encore toutes les modalités.
- * **spectacle « Plastique »** : les 6 classes de l'école se rendront à la salle des fêtes d'Ambazac le jeudi 21 novembre pour assister au spectacle de la Compagnie Puzzle Théâtre, originaire du Québec (3 classes à 9h15 ; 3 classes à 11h) ; le thème de ce spectacle cherche à favoriser le recyclage et le respect de l'environnement puisque les marionnettes sont intégralement fabriquées à partir de déchets, essentiellement plastiques, d'où le titre ... A l'issue de la représentation, les enfants pourront discuter avec les artistes (certains ateliers seront éventuellement proposés, en collaboration avec le SYDED et la Maison des Droits de l'Homme) 2€/enfant
- * **projet jardinage** : classe de Mme Soubra : projet en partenariat avec Mr Olivier Breuil, producteur-maraîcher de la commune, pour la mise en œuvre du projet et avec la mairie, pour utilisation d'un espace municipal près de l'école (parc de la maison Bourbon, derrière la bibliothèque municipale)
- * **projet liaison GS-CP** : des rencontres seront organisées durant l'année entre les CP et les GS
- * **projet des 6 classes de l'école : construction du mur d'escalade** . participation de tous les élèves de l'école à la décoration et peinture du mur d'escalade
- * **projet classe de mer** : classe de CP-CE1 de Mme Joinet ; projet pas tout à fait finalisé, mais en cours d'élaboration.
- * **opération sapins de Noël et participation à la foire municipale** : vente de sapins et stand gâteaux-café-petits objets de Noël (faits par les élèves) à la foire municipale du mercredi 04 décembre, pour tenter de faire baisser les coûts des sorties et activités.
- * **opération chocolats de Noël**
- * **opération festival du livre** : cette action, comme l'an dernier, propose aux parents des achats de livres adaptés à l'âge des élèves ; mais cette opération ne permet pas de rapporter directement de l'argent à la coopérative scolaire : elle permet de bénéficier d'une dotation de livres pour alimenter la bibliothèque de l'école (cette dotation est un pourcentage du montant des ventes)
- * **projet tennis**: 3 classes de l'école (CE1 et CE1-CE2) ont mis en place un cycle tennis avec l'association TMA Tennis Monts d'Ambazac, à raison de 5 séances découverte par classe. Ce projet est en cours d'élaboration concernant les créneaux et la mise à disposition du gymnase de Muret.
- * **projet danse traditionnelle** : 3 classes de l'école (CP et CP-CE1) sont en cours d'élaboration de ce projet avec l'association d'Ambazac Lou Gerbassou.
- * **projet handball** : ce1-ce2 de Mme Barisoux (dans le cadre de l'harmonisation des CE2 sur les deux écoles de la commune)

Plusieurs de ces projets sont en cours d'élaboration et feront l'objet d'une présentation plus complète au conseil d'école du 2^{ème} trimestre.

Prévert :

EPS : L'école bénéficie de créneaux gymnase tout au long de l'année le jeudi matin pour 6 classes, également le mardi AM pour 2 classes. Travail de préparation au cross du collège pour les CM1 et CM2 et au cross de secteur (inter écoles) le 26 novembre à Muret. Cette année l'école va licencier chaque élève à l'USEP pour pouvoir participer aux actions. Les CM2 participeront au cross organisé par le collège le 18 octobre : cross déguisé sur le thème de la bande dessinée. Les CE2 ont participé à une rencontre USEP « jeux collectifs » le 7 octobre.

Prévision d'une séquence tennis avec le club local et la fédération nationale à Muret, pour 2 classes et 6 séances à chaque fois.

Prévision séquence équitation à Muret pour 3 classes de 5 séances de 3 heures par classe.

Prévision activité handball CE2 et Vélo CM2 .

Prévision activité basket pour 1 classe.

Merci aux parents des enfants de l'école et à d'anciens bénévoles pour la passation de l'agrément (octobre)

Parcours artistique : pas de participation au projet « école et cinéma » mais partenariat avec l'association « Ciné + » qui permet à l'équipe de choisir les 3 films projetés à la salle du Mont Gerbassou. (7 et 8 novembre, film « une vie de chat »)

Participation aux concerts JMF : chaque enfant assistera à un spectacle Projet Opéra pour les classes de CE2, avec participation à 2 représentations au grand théâtre de Limoges.

Projet chorale « Melle Louise » pour 2 classes : représentation des élèves au centre culturel Jean Moulin. Préparation et répétition avec la conseillère pédagogique de la circonscription, Mme Leclerc.

2 classes de CM2 se sont rendues au Salon de l'Humour, du dessin de Presse et de la Caricature de St Just le Martel le 3 octobre : rencontre d'artistes, atelier dessin et visite de l'exposition, notamment celle liée aux réseaux sociaux (faisant suite à l'action sur le\$ sur consommation d'écran l'an passé)

Parcours citoyen : mise en place du service jeunesse du centre d'animation, le collège et l'école des élections de Conseil Municipal des Jeunes à la mairie. 2 délégués par classe (6è, CM2 et CM1) sont élus. La démarche consiste à un temps d'information dans chaque classe, un temps de dépôt de candidature (autorisation parentale requise!), un temps de campagne, un temps de vote (le 17 octobre). Les délégués seront invités à siéger en commission municipale 2 à 3 fois par an. Ils auront force de proposition et seront porte-parole de l'ensemble de leurs camarades.

Projet liaison CM1-GS (classes de Mmes Fleurat et Sionneau)

Éducation à la santé et à l'hygiène alimentaire : continuité du projet de conception des menus mois par mois avec les enfants. Visite du restaurant scolaire, service et présentation des plats aux enfants de GS et de Cézanne. Le SYDED est venu le 4 octobre au matin pour présenter l'action « anti gaspi » du restaurant scolaire : nouveau système de tri et composteur. Des paniers de tri de papier ont été demandés pour chaque classe et la salle des maîtres.

Vote coopératives scolaires :

Le montant de la coopérative scolaire n'a pas bougé depuis 8 ans : la participation est facultative et varie selon le nombre d'enfants scolarisés en primaire: 12 € pour un enfant, 9 € pour deux, 6 € pour trois. Celle-ci permet d'alimenter la coopérative et de mener les projets à terme.

Le vote à main levée valide cette proposition.

Points sur les coopératives scolaires et les budgets mairie

Cézanne :

La coopérative est aussi une association de loi 1901, créée en partenariat avec l'OCCE (Office central de la Coopération à l'école). Les activités et sorties faites par les classes au fil de l'année sont en grande partie prises en charge par la coopérative scolaire, avec parfois une demande de complément financier aux parents. La coopérative vit aussi grâce aux cotisations facultatives des familles, aux dons de l'association des parents d'élèves, aux bénéfices liés à des ventes organisées par l'école (photos scolaires, chocolats, petits objets, etc...) et aux dons de la municipalité. La ronde des Parents : 1000 € ; subvention de la municipalité à la caisse des écoles pour Cézanne : 160€.

Nous remercions l'association la Ronde des parents pour la donation reçue en Octobre de 1000 € et la mairie pour cette subvention.

Merci à tous ces donateurs !

Commission de contrôle des comptes effectuée au mois de septembre par une enseignante, deux représentantes de parents élues et la directrice.

Solde créditeur de la coopérative scolaire au 31/10/2019 : 3035,22€

Pour information, cette année, environ 71% des familles ont cotisé à la coopérative scolaire.

Budget : environ 50€ par enfant (papeterie et librairie)

fournisseur papeterie/librairie: Majuscules

300 € pour le RASED

3000 € transports scolaires

8 € cadeau de Noël (livres choisis et commandés)

400 € pharmacie pour Prévert 300 euros pour Cézanne (soit 50€ par classe)

Prévert :

La coopérative scolaire « Association culturelle Jacques Prévert » débute l'année avec 4300 €. Elle est alimentée par les actions de l'école (vente de photos, cotisations facultatives parents, ventes diverses), les subventions municipales (équitation : 1000€, enveloppe transports dans le temps scolaire : 3000 €, voyage pédagogique de fin de CM2 : 70 € par enfant) et le don de l'association de parents d'élèves : 1000€)

Un grand merci à ces partenaires pour leur soutien et leur engagement.

Cette année l'association va être fermée et la coopérative va redevenir une association OCCE : cela impliquera une cotisation de l'école qui permettra néanmoins d'harmoniser les pratiques et la vérification des comptes sur les 3 écoles. L'école attendra donc la création de cette nouvelle coopérative et du transfert de ses fonds sur un nouveau compte Crédit Agricole. 3 mandataires ont été désignés pour la future gestion de cette coopérative : M. Bersars, E. Fleurat et A. Constantin.

Sécurité et travaux réalisés dernièrement

Cézanne :

Travaux dans l'école :

- ☐ mise en place de la structure du mur d'escalade + peinture de fond blanche
- ☐ pose d'un tableau blanc supplémentaire dans la classe de Mme Barisoux
- ☐ création d'étagères dans les anciens toilettes du logement de fonction de l'école pour stocker les archives de direction
- ☐ petits travaux d'été, tous effectués

Sécurité :

- ☐ lundi 16 septembre, 1^{er} exercice évacuation-incendie avec traversée de la départementale. Les temps d'évacuation sont satisfaisants (1 minute pour sortir des bâtiments ; 2minutes18 pour le dernier enfant à poser le pied sur le trottoir opposé à l'école)
- ☐ 1er exercice PPMS type « alerte-intrusion » : lundi 23 septembre. consignes de confinement et mise en sécurité. exercice qui s'est passé dans le calme. Présence de Mr FOUILLADE, garde-champêtre, en tant qu'observateur extérieur ; présence de Mme BARIAT, adjointe au maire ; présence de 3 gendarmes de la gendarmerie d'Ambazac ; présence de Mr Bruno NICOLAUD, référent sécurité mairie. Cet exercice méritait tous ces observateurs extérieurs car il s'est déroulé avec l'utilisation des balises d'alerte pour la 1^{ère} fois. Tout s'est très bien déroulé, sans panique.
- ☐ 2^{ème} exercice PPMS type « alerte tempête », prévu le mardi 15 octobre. Le déclenchement de la balise pour ce type d'alerte ne peut être effectué par les enseignants ; il doit être demandé à la mairie ou à la société à qui appartiennent ces balises.

Travaux liés à la sécurisation de l'école, mis en place par la municipalité :

- ☐ mise en service de boîtiers permettant le déclenchement des signaux et des alarmes à distance
- ☐ vote au budget de barrières de sécurité pour sécuriser la rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite.

Demandes :

- ☐ pour le mur d'escalade, remerciements pour la commande de peinture et matériel de peinture. Il est convenu que l'application du vernis de protection sera effectué en régie, par les employés municipaux (car le vernis extérieur ne peut être manipulé par les enfants)
- ☐ petits travaux sur fluxnet
- ☐ procédure pour que l'école puisse tenir un stand à la foire le mercredi 4 décembre, le matin, pour essayer de rapporter de l'argent afin de faire baisser le prix le coût des projets et des activités. . Nous solliciterions les parents d'élèves pour cette occasion, en leur demandant de nous faire des gâteaux, que nous vendrions sur le stand de la foire, accompagné par des petits objets de Noël fabriqués en classe par les élèves.

Prévert :

Exercice d'évacuation incendie : mardi 24 septembre, sous la pluie malheureusement. 1 minute 30 a été nécessaire pour que les 215 enfants soient sortis des bâtiments. 3 minutes 15 pour qu'ils soient rangés sur la place et recomptés. L'exercice a eu lieu en présence de M. Nicoulaud de la Municipalité.

PPMS : Les 3 écoles ont été équipées d'une balise « Secur'école ». Une balise est constamment présente dans chaque classe, permettant :

1/ de déclencher l'alerte en cas d'intrusion malveillante : confinement, mise en sécurité des enfants et adultes et déclenchement d'une alerte à la gendarmerie. Des consignes notifiant la conduite à adopter sont alors envoyées par SMS à chaque adulte, dans l'attente des secours.

2/ de recevoir, en cas d'incident « risque majeur » : chimique, climatique, un signal de mise en confinement. Ensuite, même système d'envoi de consignes par SMS. En cas de coupure de réseau téléphonique, des talkies walkies sont présents dans chaque zone de confinement des écoles, permettant la mise en relation des adultes.

Une alerte « attentat intrusion » a été testée le 30 septembre, en présence de M. Fouillade, garde champêtre, de M. Nicoulaud et 2 délégués sécurité de la gendarmerie d'Ambazac.

Un exercice « risques majeurs et naturels » a été mis en place le 15 octobre, déclenché par M. Nicoulaud. La mise en sécurité des élèves s'est très bien passée ; la communication avec les

talkies-walkies a été plus compliquée entre les 3 écoles. (bonne communication avec 2 talkies-walkies en route ; mauvaise communication avec 3 talkies-walkies mis en route simultanément)

Travaux : les rebords des fenêtres des classe du bâtiment Est ont été carrelées.

Les boiseries ainsi que l'intérieur des préaux ont été repeints. (avec pour objectif sur 4 ans de réaliser une fresque pour « habiller » l'intérieur des préaux).

Remise à neuf du paillason du sas d'entrée du bâtiment central.

Restructuration du carrefour entre rues Jules Ferry et de la Barre : sécurisation de la sortie des enfants.

Demande de rideaux occultants pour assombrir les classes (utilisation du TBI compliquée dans une salle trop claire)

Un nouveau prestataire téléphone et accès internet a été choisi par la Mairie, engendrant quelques désagréments sur la possibilité de laisser des messages sur le répondeur de l'école.

Relevé des conclusions du conseil, questions diverses :

☐ échange autour des sorties scolaires de fin d'année et tout au long de l'année scolaire ; remontée des parents et discussion avec l'équipe enseignante de la faisabilité d'une sortie de fin d'année qui pourrait être un loisir

Réponse de l'équipe enseignante : il est important de ne perdre trop de temps dans les transports, donc les sorties de proximité sont privilégiées ; tout au long de l'année, les sorties ont un objectif culturel, avec des compétences pédagogiques. Rappel que, pour les écoles d'Ambazac, le budget octroyé par la municipalité est conséquent et permet aux enseignants d'organiser plusieurs sorties culturelles au fil de l'année ; ce qui est une grande chance.

☐ sortie scolaire des CM2 pourrait-elle être prolongée au vu de l'annulation de celle de CM1 à cause de la canicule ?

Réponse de l'équipe enseignante : cela ne sera pas possible, étant donné les coûts de sortie avec nuitée. Les CM2 devraient bénéficier, comme les années précédentes, d'un séjour avec nuitée, mais il n'est pour l'instant pas réservé auprès d'un quelconque prestataire.

☐ question pour la municipalité : certains enfants de Prévert qui arrivent en fin de service n'ont pas le repas prévu servi. Comment cela se fait-il ?

Réponse de la mairie : cela s'est peut-être produit ponctuellement, mais jamais aucun enfant n'est reparti du restaurant scolaire sans avoir mangé. Nous transmettrons cette information à Mr Boyer, le responsable de la restauration scolaire et une réponse plus précise sera transmise aux représentants des parents.

Réponse de la municipalité (ajout en annexe) :

Bonjour Mesdames, Messieurs,

Des parents d'élèves ont voulu signaler un dysfonctionnement au niveau de la restauration collective, impactant les enfants de l'école Jacques Prévert situés en fin de file lors de l'accompagnement au restaurant scolaire. En effet, lors de leur passage au niveau de la ligne de self, ces derniers n'auraient pas eu l'entrée, le plat ou le dessert annoncés au menu, suite à l'épuisement de ces denrées avant la fin du service.

Nous tenons à indiquer que cette situation n'est vraisemblablement pas arrivée, ni dernièrement, ni dans les mois précédents. Les stocks sont établis de manière à correspondre à une demande plausible des enfants, sans pour autant surévaluer les quantités nécessaires pour ne pas engendrer de gaspillage alimentaire. L'**offre du choix** génère certaines préférences et il peut arriver qu'en fin de service, il n'existe plus la variété des différentes préparations initialement proposées.

Cependant, quelle que soit leur position dans la file, les enfants disposent d'une entrée, d'un plat principal et d'un dessert, **composant un repas complet et raisonnablement varié**. Le fonctionnement réglementaire est donc bien assuré et ce dans un souci de qualité sans cesse renouvelé.

Enfin notons qu'à l'issue de la plupart des services, après le passage de toute la ligne de self, la nourriture excédentaire est proposée aux enfants qui le souhaitent (entrée ou/et plat ou/et fromage ou/et dessert)

Bien cordialement,

Le Maire,

Stéphane CHÉ

Fait à Ambazac, le 17/11/2019

L'association « Ronde des parents »

La Directrice
C. Roux

Le Directeur
A. Constantin